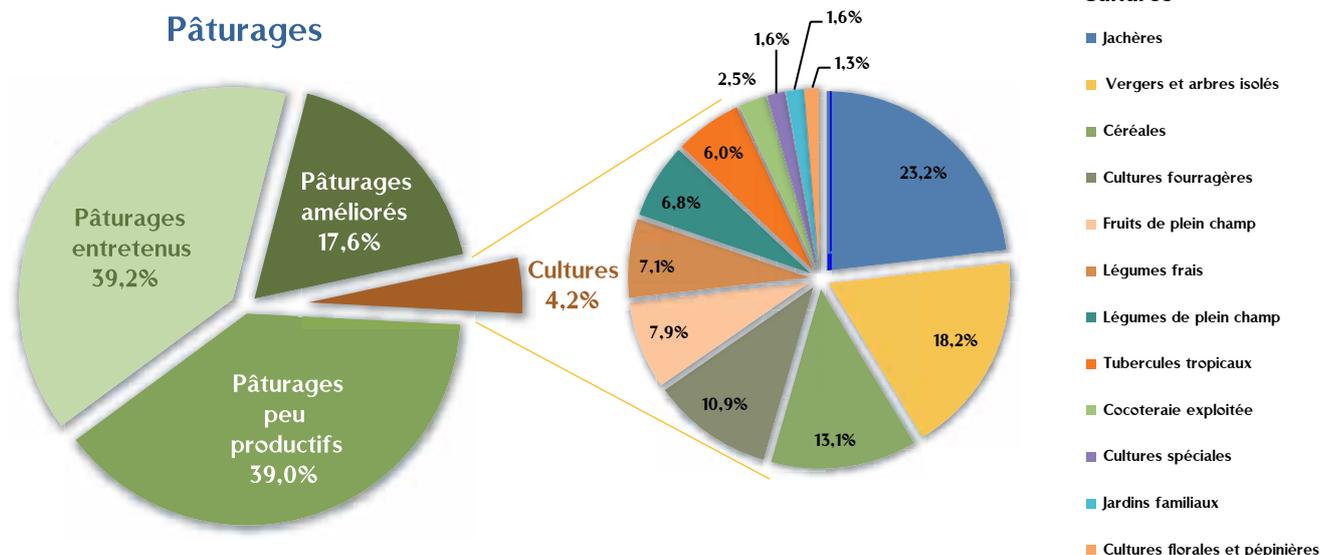


## 1. COMPOSITION DE LA SAU



### La Nouvelle-Calédonie reste une terre d'élevage

La superficie agricole utilisée (SAU : voir définition en page 8 et tableau de sa composition par commune en page 90) est très largement dominée par les pâturages qui en occupent 95,8% (96,6% en 2002).

## 2. LES PATURAGES ET LES CULTURES FOURRAGERES

### Surfaces fourragères : à 85% dans le Sud

Avec 175 167 hectares, les surfaces consacrées à l'élevage de ruminants occupent 9,4% de la superficie totale de la Nouvelle-Calédonie.

Les surfaces fourragères, les pâturages améliorés et les pâturages naturels entretenus (définition des pâturages en page 7) ont régressé de

22,8% depuis 2002. Les surfaces utilisées comme « pâturages peu productifs » se sont contractées plus fortement (-32,6%), tant en surface qu'en part de SAU. La disparition d'élevages extensifs, notamment dans la région Nord-Est, est la cause principale de cette diminution.

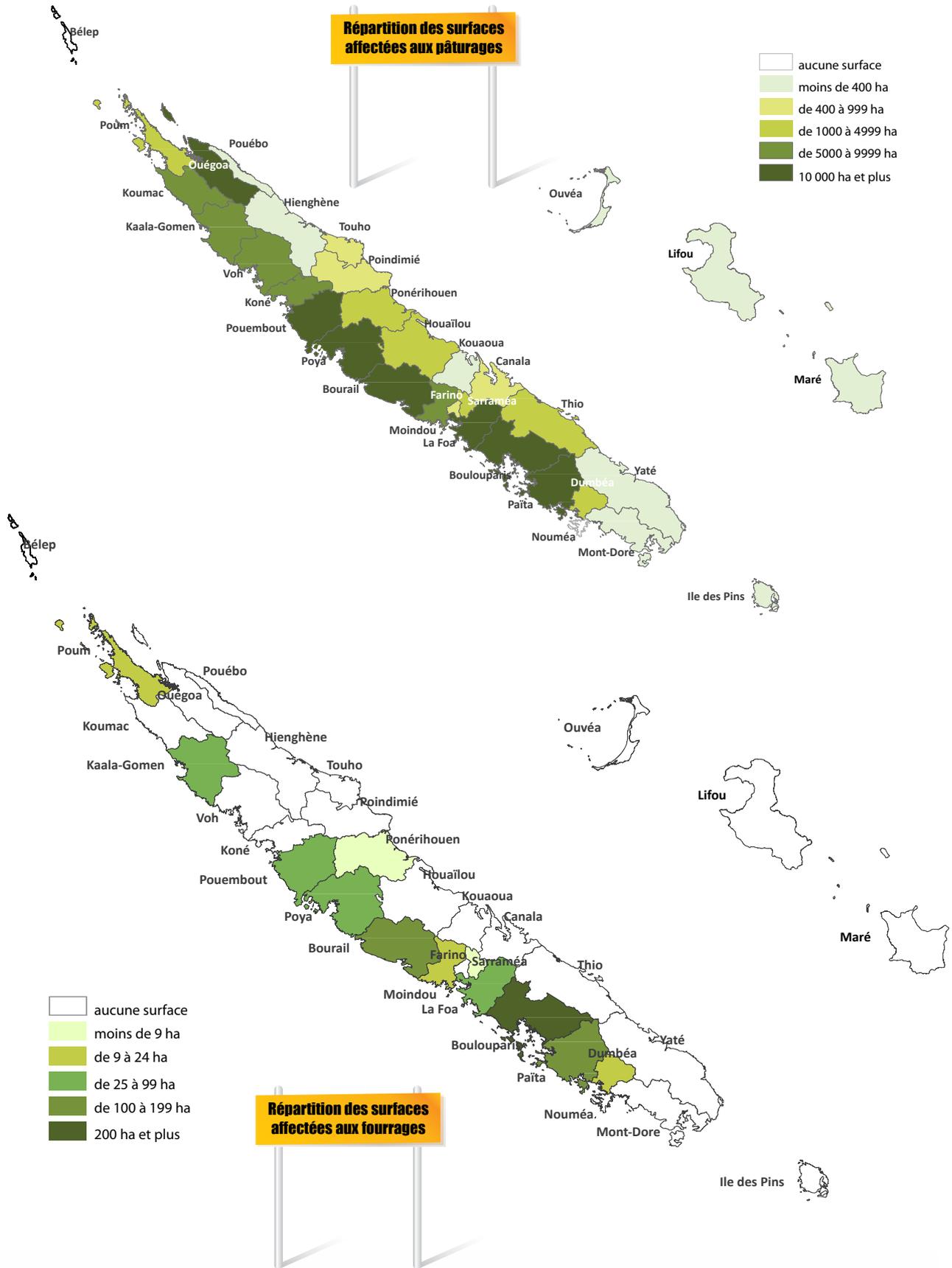
### Evolution de la part des superficies consacrées à l'élevage dans la SAU

surfaces en ha	province des Iles Loyauté		province Nord		province Sud		N <sup>ou</sup> -Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
<b>Surfaces consacrées à l'élevage :</b>	<b>605</b>	<b>1 011</b>	<b>118 807</b>	<b>71 115</b>	<b>120 774</b>	<b>103 041</b>	<b>240 186</b>	<b>175 167</b>
surfaces fourragères	0	0	110	113	646	724	756	837
pâturages améliorés	6	0	8 453	8 768	26 364	23 298	34 823	32 065
pâturages naturels entretenus	20	5	44 486	29 371	54 869	41 931	99 375	71 307
pâturages peu productifs, parcours...	579(1)	1 006	65 758	32 864	38 895	37 087	105 232	70 958
<b>SAU</b>	<b>1 164(1)</b>	<b>1 508</b>	<b>121 647</b>	<b>73 310</b>	<b>125 066</b>	<b>107 208</b>	<b>247 878</b>	<b>182 026</b>
<b>% de SAU consacré à l'élevage</b>	<b>52,0%</b>	<b>67,0%</b>	<b>97,7%</b>	<b>97,0%</b>	<b>96,6%</b>	<b>96,1%</b>	<b>96,9%</b>	<b>96,2%</b>

(1) En 2002, les surfaces pâturées par les animaux à l'attache ou en liberté ont été sous évaluées, alors qu'elles sont mieux appréciées en 2012. En intégrant des surfaces pâturées théoriques pour ces animaux, sur la base du cheptel présent, la SAU serait portée à 1 760 hectares en 2002 et les pâturages peu productifs à 1 174 hectares.

# UTILISATION DU SOL (superficie agricole utilisée SAU)

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE



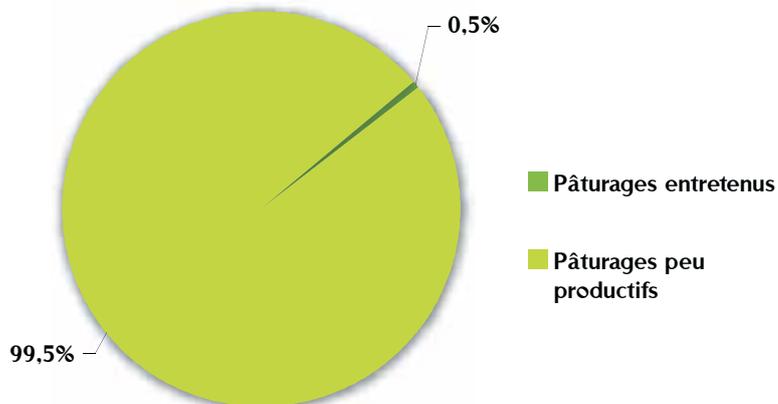
## Une répartition des types de pâturages très différenciée selon la province

En fonction des provinces et du type de conduite d'élevage qui y est pratiqué, les surfaces consacrées aux élevages de ruminants sont structurées de manière différente (voir tableau en page 81).

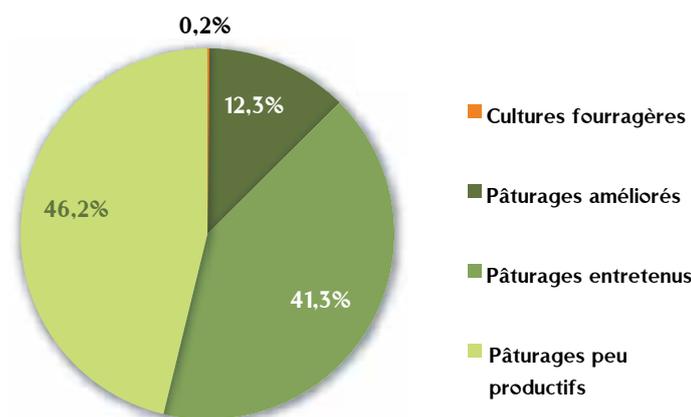
Aux Iles Loyauté, la quasi-totalité des surfaces est formée de parcours, savanes arbustives, cocoteraies pâturées et forêts. Les nombreux affleurements coralliens et le faible niveau de mécanisation des exploitations semblent les deux principales raisons de ce type d'élevage nécessitant peu de travaux sur les pâturages.

La structure en province Nord est intermédiaire entre celle des Iles Loyauté et celle de la province Sud. Près de la moitié des surfaces sont des pâturages peu productifs, le reste étant entretenu ou amélioré.

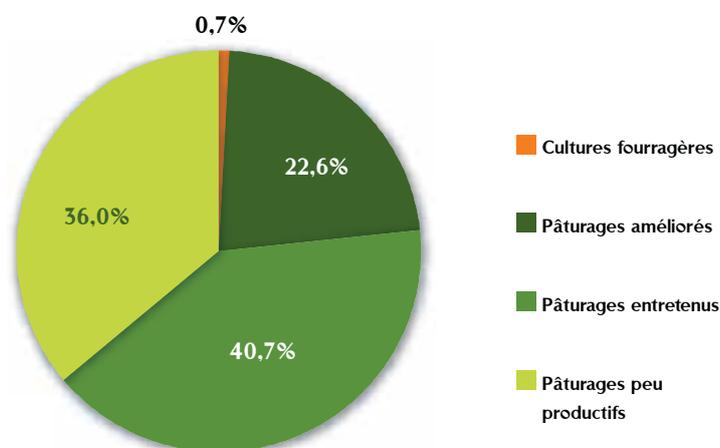
### Province des Iles Loyauté



### Province Nord



### Province Sud



Les pâturages peu productifs occupent un peu plus d'un tiers des surfaces en province Sud, les pâturages entretenus et améliorés étant plus présents (63,3%) que dans les deux autres provinces. Le niveau d'équipement élevé et de nombreuses surfaces facilement mécanisables en province Sud permettent une conduite plus élaborée des pâturages.

## 3. LES SUPERFICIES CULTIVEES

### Les cultures traditionnelles perdent du terrain

Les céréales et les vergers arrivent en tête des surfaces cultivées, ces deux spéculations couvrant chacune environ 1 000 hectares. La surface couverte par les vergers (voir définition en page 8) marque une nette progression au détriment des arbres fruitiers isolés. Mais ce rebond est à relativiser car 197 hectares se trouvent dans des exploitations ne commercialisant pas de fruits (vergers encore trop jeunes ou à l'abandon, exploitations à vocation non commerciale). Les légumes frais et les fruits et légumes de plein champ sont orientés à la baisse, mais ce mouvement est probablement, au moins en partie, d'origine conjoncturelle. Viennent ensuite les tubercules tropicaux dont la superficie occupée a globalement diminué sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement aux Iles Loyauté et sur la côte Est de la Grande Terre où de nombreuses petites exploitations situées sur terre coutumière ont disparu du champ de l'enquête. Les cultures spéciales accusent une baisse notable, à cause du café dont les surfaces sont passées de 232 à 73 hectares.

La vanille, par contre, a fortement progressé avec 47 hectares contre 23 en 2002. Les jardins familiaux et les cultures mixtes déclinent fortement à la suite de la disparition de nombreuses petites exploitations sur lesquelles ils sont généralement situés.

### Céréales : des surfaces pratiquement identiques à celles de 2002

La céréaliculture, qui nécessite une mécanisation adaptée représentant un investissement parfois élevé, concerne un faible nombre d'exploitations, presque toutes localisées sur la côte Ouest de la Grande Terre. Six communes concentrent 98,4% des surfaces céréalières, les plus importantes étant Bourail et Pouembout qui totalisent 461,7 hectares (46,0% des surfaces céréalières de Nouvelle-Calédonie).

Les surfaces occupées par les céréales ont peu évolué depuis 2002.

### Evolution de la superficie occupée par les principales cultures entre 2002 et 2012

Surfaces en ha	2002	2012	évol.
céréales	952,8	1 004,8	5,5%
vergers	636,6	966,3	51,8%
cultures fourragères	756,3	837,1	10,7%
fruits de plein champ	698	605,8	-13,2%
légumes frais	551,8	546,8	-0,9%
légumes de plein champ	622,1	520,2	-16,4%
tubercules tropicaux	787,9	463,5	-41,2%
arbres fruitiers isolés	823	434,9	-47,2%
cultures spéciales	256,3	122,8	-52,1%
jardins familiaux	425,4	120,3	-71,7%
cultures florales	76,6	86,0	12,3%
pépinières non ornementales	26,5	13,7	-48,3%
<b>Total superficies cultivées</b>	<b>6 613,3</b>	<b>5 722,2</b>	<b>-13,5%</b>

Elles sont passées de 952,8 à 1 004,8 hectares en 2012, marquant une progression modérée de 5,5%.

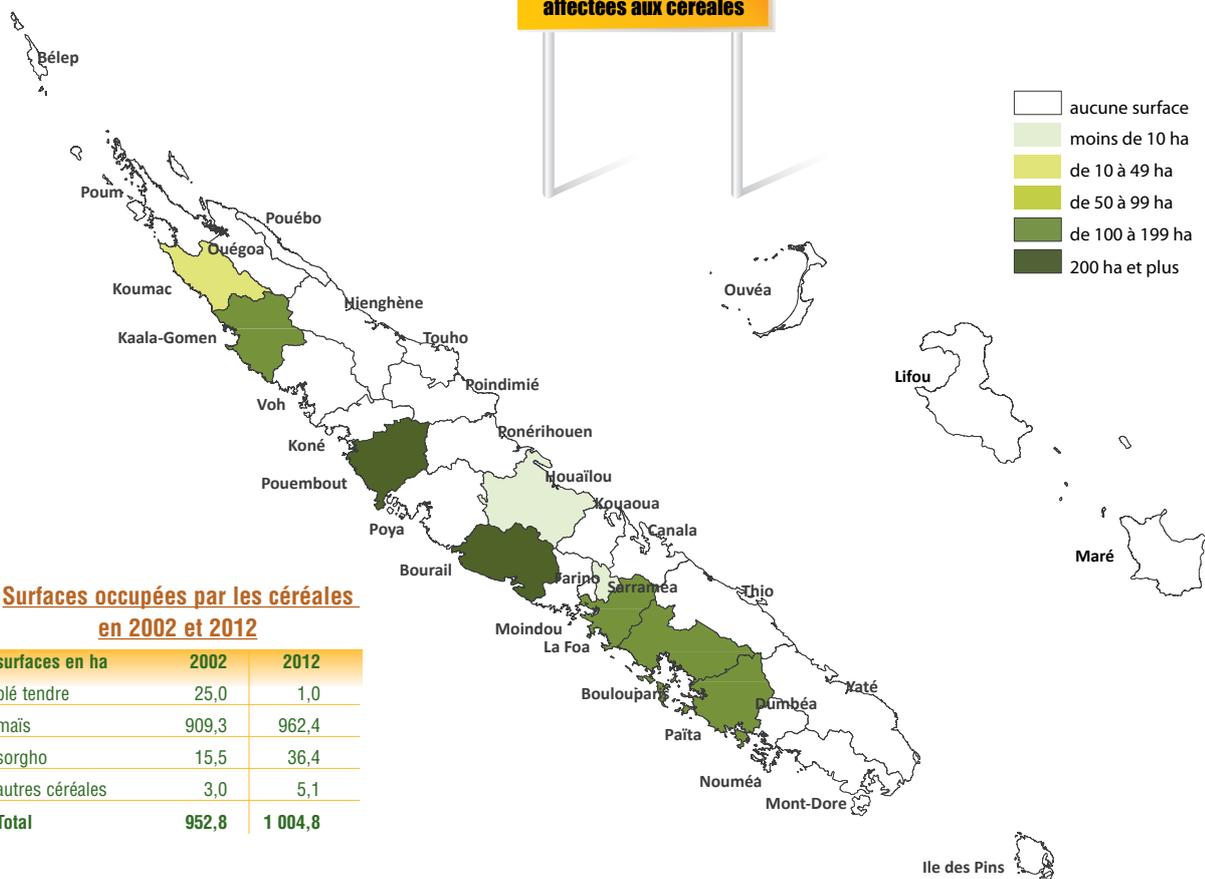
La surface moyenne des céréales sur ces exploitations augmente légèrement avec 15,5 hectares, alors qu'elle n'était que de 11,9 hectares en 2002. La province Sud voit ses surfaces progresser de 19% alors qu'elles régressent de 11% en province Nord (voir tableau en page 84). Les céréales cultivées sont exclusivement destinées à la provende. Parmi ces dernières, le maïs est fortement prédominant. Il occupe, en 2012, 95,8% des surfaces cultivées en céréales, comme en 2002.

### Evolution du nombre d'exploitations céréalières et des surfaces occupées par province entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
nombre d'exploitations	0	0	51	30	29	35	80	65
surfaces (ha)	0	0	422,9	376,3	529,9	628,5	952,8	1 004,8
surface moyenne (ha)	0	0	8,3	12,5	18,3	18,0	11,9	15,5



## Répartition des surfaces affectées aux céréales



### Surfaces occupées par les céréales en 2002 et 2012

surfaces en ha	2002	2012
blé tendre	25,0	1,0
maïs	909,3	962,4
sorgho	15,5	36,4
autres céréales	3,0	5,1
<b>Total</b>	<b>952,8</b>	<b>1 004,8</b>

### Cultures fruitières permanentes : les vergers en forte progression

#### Effectifs d'arbres fruitiers

Au total, 3 722 exploitations, soit 82,6% de l'ensemble, ont déclaré au moins un arbre fruitier en production (quel que soit l'âge et le niveau d'entretien de l'arbre). De nombreux arbres sont issus de semis naturels, notamment des goyaviers, des papayers, des limetiers ou des mandariniers. Ces derniers peuvent être qualifiés de sauvages bien qu'ils fassent l'objet de cueillette. L'espèce la plus représentée est l'oranger, suivi du mandarinier puis du manguier.

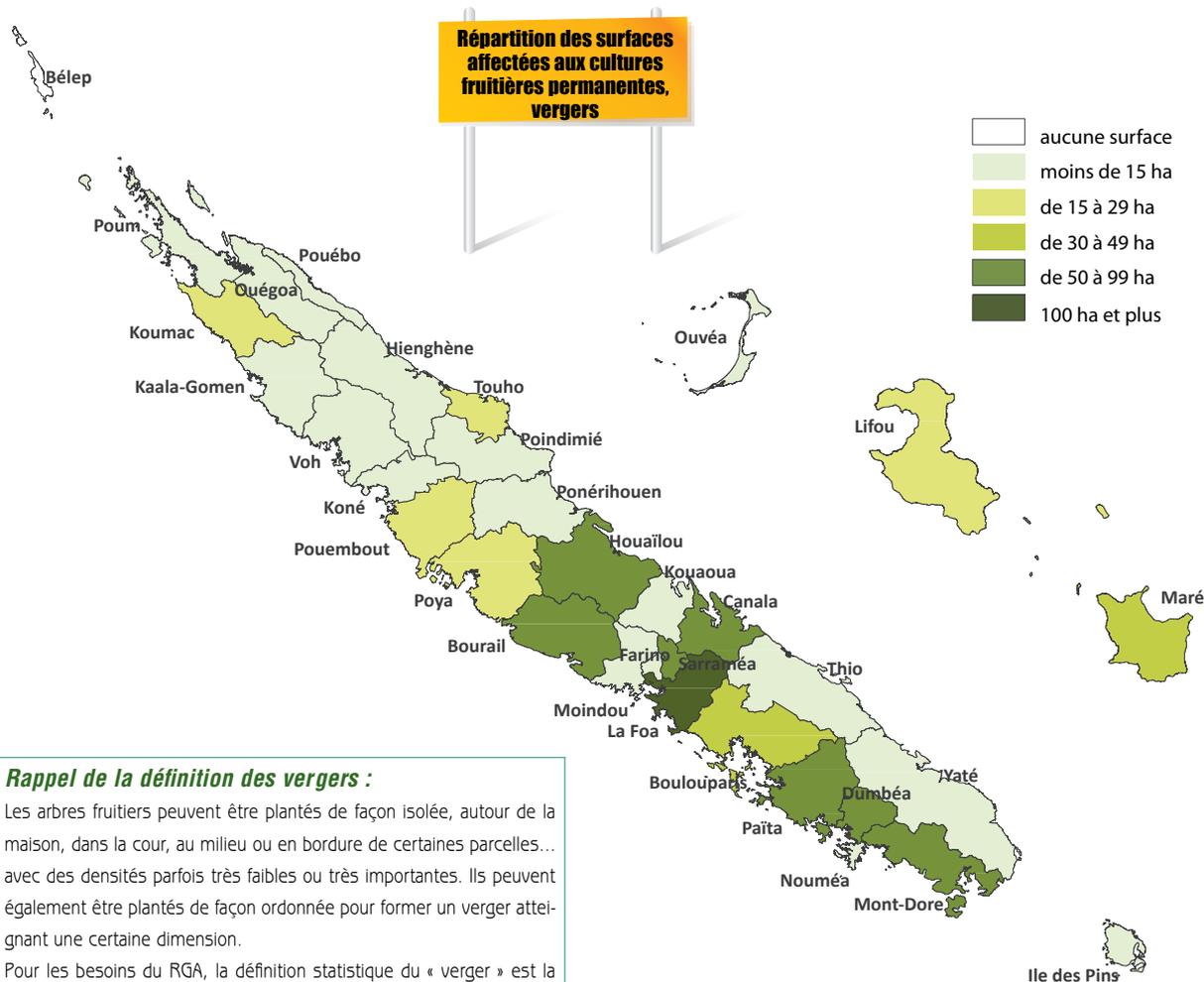
#### Surfaces occupées par les arbres fruitiers

Les vergers organisés couvrent une surface de 966,3 hectares et les surfaces occupées par les arbres fruitiers isolés sont estimées à 434,9 hectares à partir du nombre de pieds déclarés par les chefs d'exploitation. Le total de ces deux surfaces, 1 401,2 hectares, font partie de la SAU.

Par ailleurs, de nombreux fruitiers isolés dont seul le nombre a été déclaré sont disséminés sur l'explo-

tation, dans les jardins familiaux ou sur les sols occupés par les cours, par exemple. La surface correspondante, qui n'entre pas dans le calcul de la SAU afin d'éviter les doubles comptes, serait évaluée à 238 hectares. La surface totale effectivement occupée par la totalité des arbres fruitiers peut donc être évaluée à 1 639,6 hectares, en augmentation de 4,2% par rapport à 2002 (1 573,9 ha).





### Rappel de la définition des vergers :

Les arbres fruitiers peuvent être plantés de façon isolée, autour de la maison, dans la cour, au milieu ou en bordure de certaines parcelles... avec des densités parfois très faibles ou très importantes. Ils peuvent également être plantés de façon ordonnée pour former un verger atteignant une certaine dimension.

Pour les besoins du RGA, la définition statistique du « verger » est la suivante : sa surface est au moins égale à 50 ares. Les autres arbres sont considérés comme isolés.

Cette définition peut porter à discussion, notamment sur le seuil de 50 ares, mais aussi sur le niveau d'entretien, non pris en compte dans le cadre du recensement. Pour que les comparaisons restent pertinentes, la même définition du verger a été utilisée en 2002 et en 2012.

### Les vergers

L'arboriculture fruitière en Nouvelle-Calédonie s'est développée de façon notable depuis 2002. A cette date, on dénombrait 317 exploitations possédant un verger, soit 5,7% du nombre total d'exploitations. En 2012, les vergers concernent 564 exploitations, soit 12,5% de l'effectif total des exploitations de la Nouvelle-Calédonie. Ils occupaient une surface totale de 636,6 hectares en 2002, ils

recouvrent une superficie supérieure de 51,8% en 2012 pour atteindre 966,3 hectares.

La moitié du verger calédonien est composé d'agrumes (voir tableau en page 83).

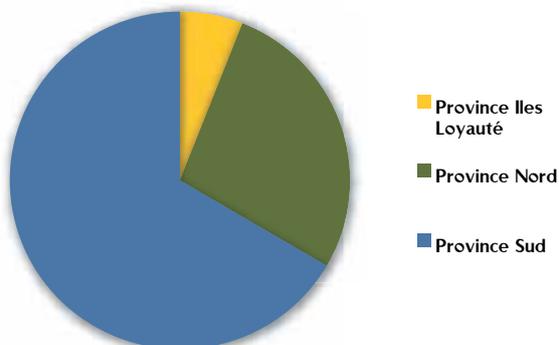
Le verger de la province des Iles Loyauté, est dominé par les avocats, qui en représentent près de la moitié. Le verger de la province Nord, dont la surface a progressé de 66,2%, est plus varié. On distingue toutefois

les litchis et les mandariniers qui occupent respectivement 29,7% et 24,2% des surfaces dans la région Nord-Est et les manguiers, supportant mieux la sécheresse, qui occupent 30,5% de la surface des vergers de la région Nord-Ouest.

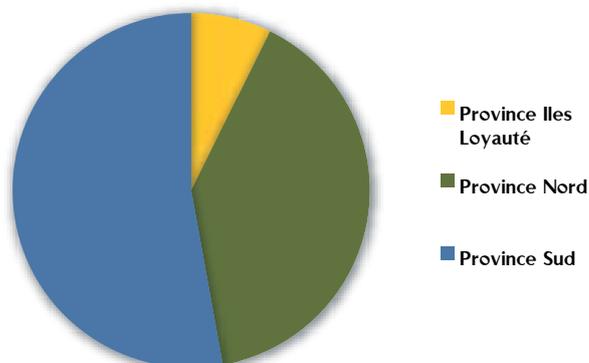
Le verger de la province Sud, dont la surface a également fortement augmenté de 57,6%, est beaucoup plus varié, l'oranger tenant la première place avec 26,3% de sa surface.



## Répartition des surfaces occupées par les vergers



## Répartition des exploitations possédant un verger



### Nombre d'arbres fruitiers par espèce et par province (vergers et arbres isolés) en 2012

	province Iles Loyauté	province Nord	province Sud	Nouvelle-Calédonie	%
orange	2 145	21 663	46 084	69 892	17,2%
mandarine	4 013	31 467	29 147	64 627	15,9%
mangue	5 300	18 883	24 136	48 319	11,9%
citron et lime	3 912	10 457	29 819	44 188	10,9%
litchi	5 119	18 522	20 298	43 939	10,8%
avocat	11 632	9 670	10 059	31 361	7,7%
papaye	7 414	10 051	12 792	30 257	7,5%
pomme liane	1 866	2 848	7 232	11 946	2,9%
pamplemousse et pomélo	2 328	3 364	5 274	10 966	2,7%
pêche	1 833	1 839	6 412	10 084	2,5%
corossol	2 487	3 894	3 078	9 459	2,3%
divers	5 819	6 206	19 002	31 027	7,6%
<b>Total des arbres fruitiers</b>	<b>53 868</b>	<b>138 864</b>	<b>213 333</b>	<b>406 065</b>	
% province/NC	13,3%	34,2%	52,5%		

### Surface des vergers, par province

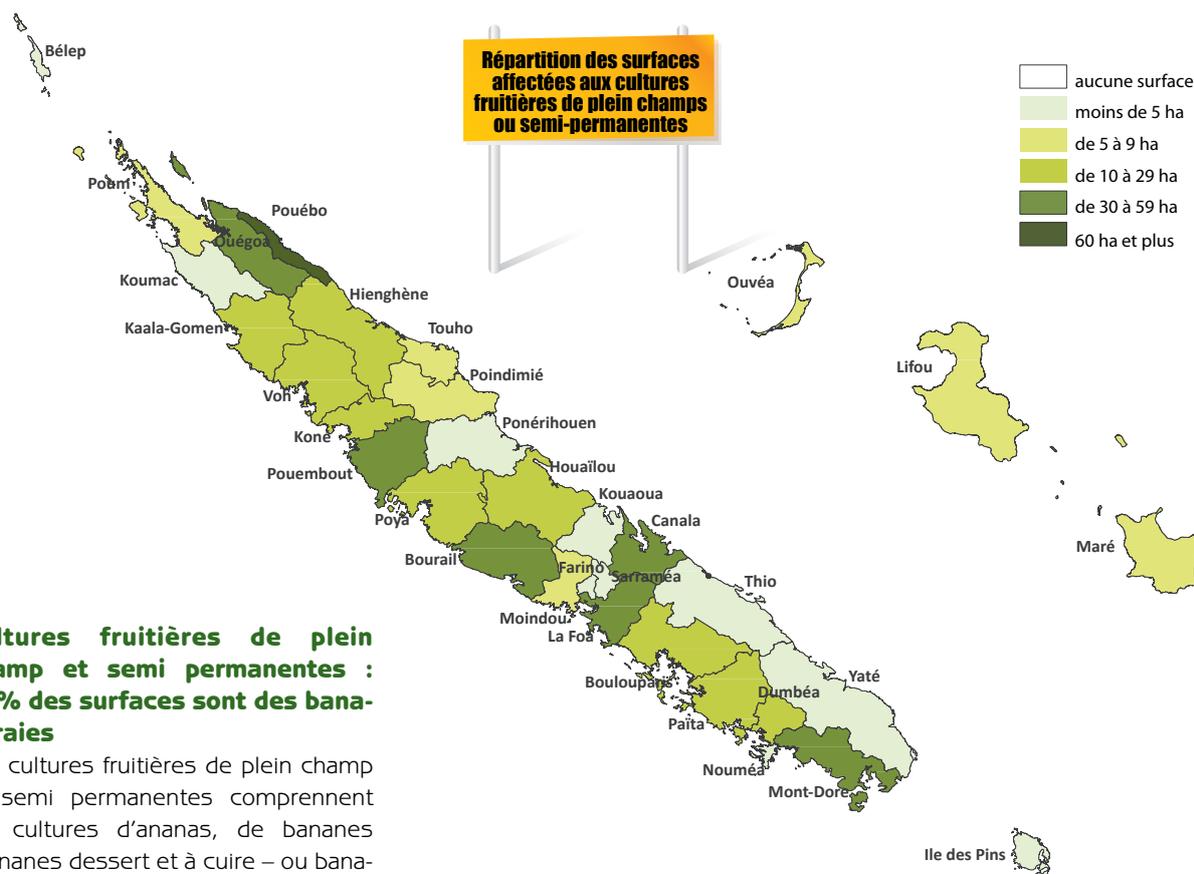
surfaces en ha	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
surface des vergers	69,0	57,9	159,6	265,3	408,0	643,1	636,6	966,3
nombre d'exploitations	45	41	115	225	157	298	317	564
surface moyenne du verger	1,5	1,4	1,4	1,2	2,6	2,2	2,0	1,7

### Surfaces occupées par les espèces fruitières composant les vergers, par province

surfaces en ha	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		% par rapport à la surface des vergers	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
orange	1,3	3,3	24,8	50,1	100,7	169,1	126,8	222,5	19,9%	23,0%
litchi	11,4	12,8	47,7	67,5	82,2	100,2	141,4	180,5	22,2%	18,7%
mangue	5,3	3,9	14,7	42,2	46,7	89,0	66,7	135,1	10,5%	14,0%
mandarine	1,9	1,6	30,1	54,1	64,6	77,8	96,7	133,5	15,2%	13,8%
citron et lime	1,5	2,5	2,8	18,0	25,4	88,4	29,7	108,9	4,7%	11,3%
avocat	45,4	28,1	10,3	17,5	10,3	24,8	65,9	70,4	10,3%	7,3%
pamplemousse et pomélo	0,2	0,5	0,8	3,5	12,7	15,6	13,8	19,5	2,2%	2,0%
pêche	0,0	0,1	0,2	0,7	22,4	10,7	22,6	11,5	3,5%	1,2%
autres fruitiers	2,0	5,1	28,2	11,7	43,0	67,6	73,2	84,5	11,5%	8,8%
<b>surface totale des vergers</b>	<b>69,0</b>	<b>57,9</b>	<b>159,6</b>	<b>265,3</b>	<b>408,0</b>	<b>643,1</b>	<b>636,6</b>	<b>966,3</b>		
% province/NC	10,8%	6,0%	25,1%	27,5%	64,1%	66,5%				

# UTILISATION DU SOL (superficie agricole utilisée SAU)

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE



## Cultures fruitières de plein champ et semi permanentes : 70% des surfaces sont des bananeraies

Les cultures fruitières de plein champ et semi permanentes comprennent les cultures d'ananas, de bananes (bananes dessert et à cuire – ou bananes poingo), les melons, les pastèques et autres petits fruits (fraises notamment).

Au total, 605,8 hectares ont été déclarés comme étant occupés par les cultures fruitières de plein champ et les fruits semi permanents par 2 174 exploitants (voir tableau en page 85). En plus de ces surfaces, un grand nombre de bananiers (banane dessert et banane poingo – ou à cuire) et de pieds d'ananas sont dispersés, situés dans les cours, en bordure de parcelles ou au milieu de cultures associées, dont les surfaces occupées sont difficilement mesurables.

Sur les 2 174 exploitations cultivant au moins un fruit de plein champ ou semi permanent, un grand nombre n'utilise que de petites surfaces. Seules 661 cultivent au moins 20 ares d'espèces fruitières de plein champ et semi permanentes. Les bananiers (bananes dessert et bananes poingo), avec 427,6 hectares, couvrent 70,6% des surfaces occupées par les cultures fruitières de plein champ et semi permanentes.

Près des trois quarts des surfaces plantées en bananiers sont situés en province Nord, la commune de Pouébo regroupant 99,6 hectares, soit 16,4% de la bananeraie calédonienne à elle seule. Les ananas recouvrent 57,4 hectares dans 447 exploitations. Il s'agit le plus souvent de petites surfaces, seules sept d'entre elles cultivant au moins un hectare d'ananas.

### Nombre d'exploitations et surfaces occupées par espèce fruitière (en culture principale)

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	% surface
ananas	71	1,0	290	31,4	86	24,9	447	57,4	9,5%
banane dessert	320	12,3	1 083	190,0	292	78,5	1 695	280,7	46,3%
banane poingo	335	8,4	959	121,8	174	16,7	1 468	146,9	24,2%
melon	2	0,1	22	8,0	36	22,8	60	30,9	5,1%
pastèque	34	2,0	71	39,6	79	39,5	184	81,1	13,4%
autres fruits	3	0,0	11	2,2	11	6,5	25	8,7	1,4%
<b>Total</b>	<b>508</b>	<b>23,9</b>	<b>1 254</b>	<b>392,9</b>	<b>412</b>	<b>189,0</b>	<b>2 174</b>	<b>605,8</b>	
<b>% province/NC</b>	<b>23,4%</b>	<b>3,9%</b>	<b>57,7%</b>	<b>64,9%</b>	<b>19,0%</b>	<b>31,2%</b>			



## Destination des fruits issus de vergers et d'arbres isolés, et des fruits de plein champ, par province

	province Iles Loyauté nombre d'exp.	province Nord nombre d'exp.	province Sud nombre d'exp.	Nouvelle-Calédonie nombre d'exp.	%
aucune vente mais autoconsommation, échanges et dons	778	670	831	2 279	58,7%
vendant moins de la moitié de sa production	112	166	35	313	8,1%
vendant entre la moitié et la totalité de sa production	266	552	185	1 003	25,8%
vendant la totalité de sa production	6	90	190	286	7,4%
<b>Total</b>	<b>1 162</b>	<b>1 478</b>	<b>1 241</b>	<b>3 881</b>	<b>100%</b>

NB : seule la proportion commercialisée de la production totale est connue, mais pas les volumes commercialisés. L'extrapolation des proportions commercialisées à de quelconques volumes ne doit pas être faite.

### Ventes de fruits (arbres fruitiers et fruits de plein champ)

1 602 exploitations, soit seulement 41,3% de celles produisant des fruits (NB: fruits de verger, d'arbres fruitiers isolés ou fruits de plein champ) commercialisent au moins une partie de leur production. Parmi ces exploitations, 1 289 en vendent au moins la moitié, dénotant le caractère généralement non marchand de ces spéculations.

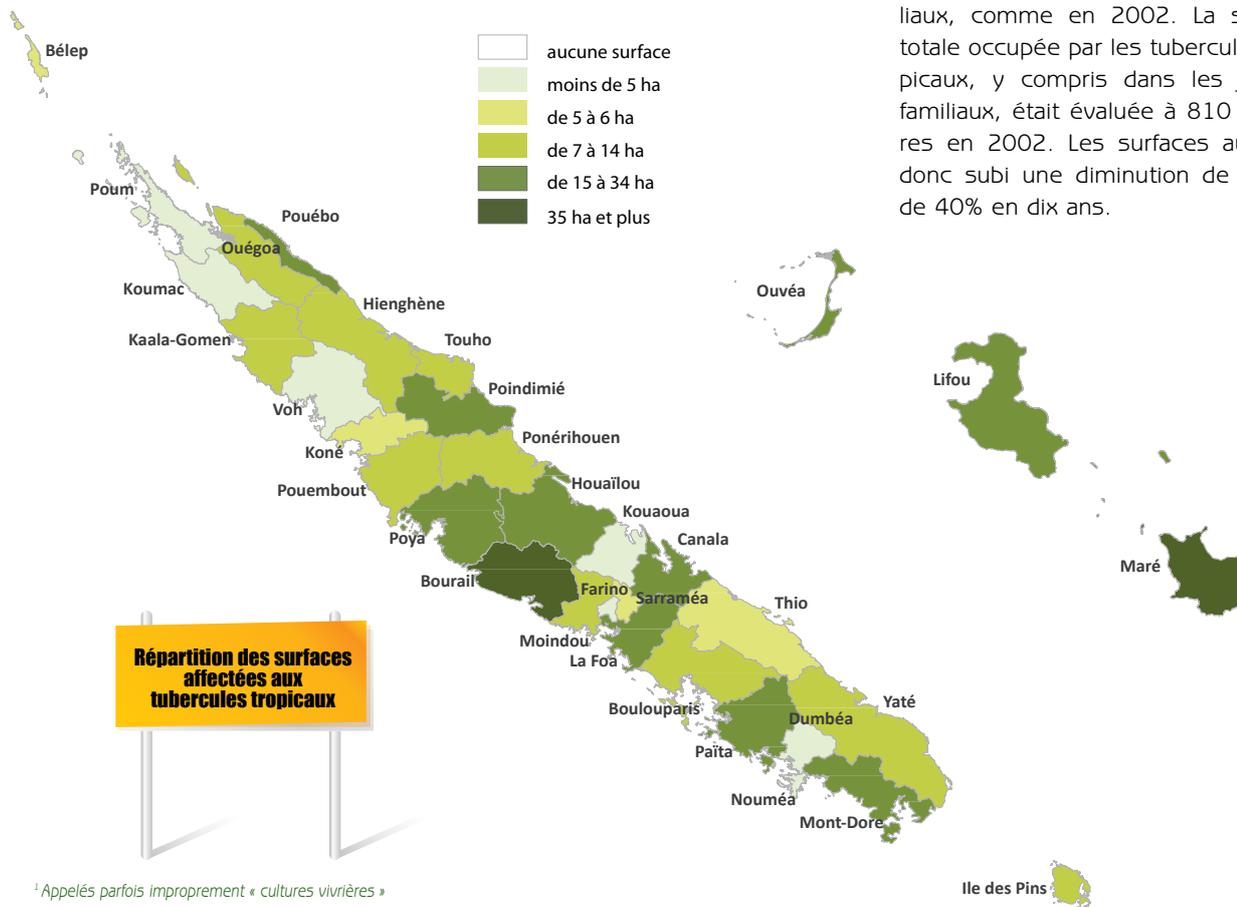
### Tubercules tropicaux : près des 2/3 des exploitations en cultivent

Les tubercules tropicaux<sup>1</sup> comprennent les ignames, le manioc, les patates douces, les taros bourbon, taros de montagne, et taros d'eau, ainsi que les waël, waélé, kapé... classés dans les autres tubercules tropicaux.

Au total, 463,5 hectares de SAU ont été déclarés occupés par les tubercules tropicaux (voir tableau en page 84).

Mais de nombreux pieds sont plantés au milieu de cultures associées ou de jardins potagers, sur des surfaces difficilement mesurables, en particulier sur le foncier coutumier où les tubercules occupent une place souvent prépondérante.

Les surfaces effectivement occupées par les tubercules tropicaux sont donc supérieures à celles mesurées lors du recensement et peuvent être évaluées à environ 480 hectares, si l'on admet qu'une vingtaine d'hectares se situent dans les jardins familiaux, comme en 2002. La surface totale occupée par les tubercules tropicaux, y compris dans les jardins familiaux, était évaluée à 810 hectares en 2002. Les surfaces auraient donc subi une diminution de l'ordre de 40% en dix ans.



Répartition des surfaces affectées aux tubercules tropicaux

<sup>1</sup> Appelés parfois improprement « cultures vivrières »

## Evolution des surfaces affectées aux tubercules tropicaux par province

surfaces en ha	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		% sur la surface totale des tubercules	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
igname	91,3	44,0	138,5	69,6	62,9	64,3	292,8	177,9	37,2%	38,4%
manioc	7,7	9,2	78,4	38,3	27,5	30,2	113,7	77,7	14,4%	16,8%
patate douce	35,1	8,1	19,1	14,1	71,9	58,9	126,1	81,1	16,0%	17,5%
taro bourbon	6,7	0,5	6,2	3,3	5,4	6,6	18,3	10,4	2,3%	2,2%
taro de montagne	3,2	3,6	36,8	20,5	10,5	13,0	50,6	37,0	6,4%	8,0%
taro d'eau	16,1	9,2	60,3	40,3	9,3	13,7	85,7	63,2	10,9%	13,6%
autres tubercules	37,5	10,3	55,7	4,8	7,5	1,1	100,7	16,2	12,8%	3,5%
<b>Total</b>	<b>197,8</b>	<b>84,9</b>	<b>395,1</b>	<b>190,7</b>	<b>195,0</b>	<b>187,8</b>	<b>787,9</b>	<b>463,5</b>		
% province/NC	25,1%	18,3%	50,2%	41,2%	24,7%	40,5%				

Les surfaces détaillées ci-dessus ne comprennent pas celles occupées par les tubercules dans les jardins familiaux, estimées à une vingtaine d'hectares, en 2002 comme en 2012.

Aux Iles Loyauté, les tubercules occupent toujours une place importante puisqu'ils recouvrent 25,9% de la superficie agricole entretenue (37,8% de la SAE en 2002), contre 0,3% pour les deux autres provinces. En province Nord, 78,2% des surfaces occupées par les tubercules se situent dans la zone Nord-Est. Les surfaces ont fortement diminué en provinces Iles Loyauté et Nord, de nombreuses exploitations sur terres coutumières ayant disparu du champ d'enquête, alors qu'elles sont restées pratiquement stables en province Sud. L'igname reste le premier tubercule cultivé en Nouvelle-Calédonie. Elle garde une place prépondérante sur

38,4% des surfaces, les autres tubercules arrivant loin derrière. Les surfaces cultivées en tubercules tropicaux sont en général de taille modeste. En moyenne, l'exploitant consacre 17 ares à cette spéculation (8 ares en province des Iles Loyauté, 15 ares en province Nord et 38 ares en province Sud). 2 773 exploitations produisent des tubercules tropicaux. Parmi elles, 2 434, soit 87,8%, sont situées sur des terres soumises au droit coutumier (elles étaient 90,4% en 2002) et réservent 12 ares en moyenne à cette culture. Sur terres de droit privé, les exploitants cultivent en moyenne 42 ares de tubercules tropicaux.

Parmi les 2 773 exploitations produisant des tubercules tropicaux, 52,3% en commercialisent une partie et 5,6% en commercialisent la totalité.<sup>1</sup> Comme nous l'avons vu en début de chapitre, de nombreux tubercules sont plantés au milieu de cultures associées ou de jardins potagers. Dans ce cas, la production est le plus souvent destinée à l'autoconsommation (voir définition en page 6), aux dons et échanges, mais le surplus peut aussi être vendu. Une centaine d'exploitants commercialisent ainsi une petite partie de leur production.

## Destination des productions de tubercules par province en 2012

	province Iles Loyauté nombre d'expl.	province Nord nombre d'expl.	province Sud nombre d'expl.	Nouvelle-Calédonie nombre d'expl.	%
aucune vente mais autoconsommation, échanges et dons	493	491	184	1 168	42,1%
vendant moins de la moitié des produits	194	190	36	420	15,1%
vendant entre la moitié et la totalité de sa production	348	521	162	1 031	37,2%
vendant la totalité de sa production	3	38	113	154	5,6%
<b>Total</b>	<b>1 038</b>	<b>1 240</b>	<b>495</b>	<b>2 773</b>	<b>100%</b>

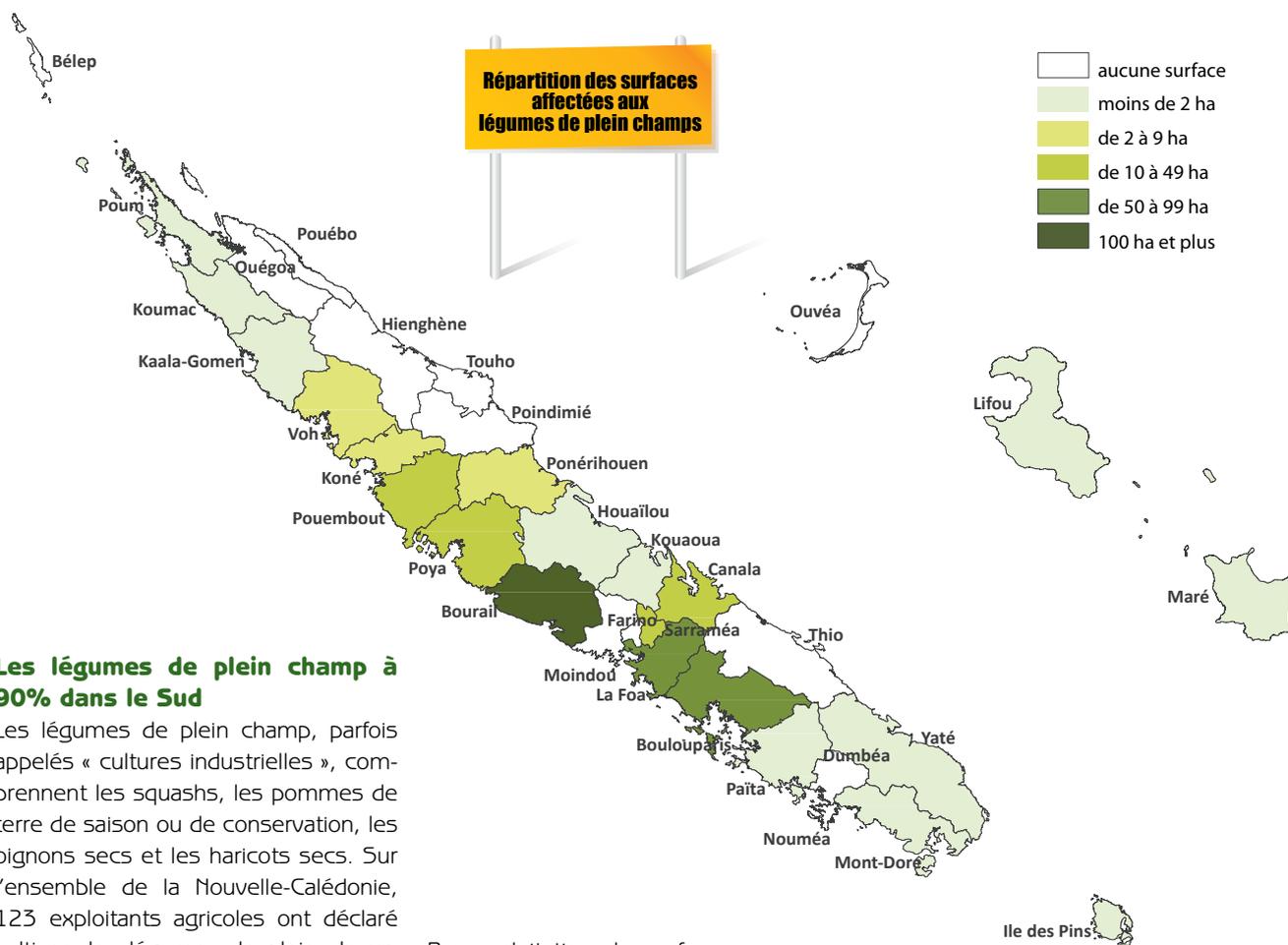
**NB :** seule la proportion commercialisée de la production totale est connue, mais pas les volumes commercialisés. L'extrapolation des proportions commercialisées à de quelconques volumes ne doit pas être faite.

<sup>1</sup> Une centaine d'exploitants n'ayant qu'un jardin familial vendent également des tubercules tropicaux.



# UTILISATION DU SOL (superficie agricole utilisée SAU)

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE



## Les légumes de plein champ à 90% dans le Sud

Les légumes de plein champ, parfois appelés « cultures industrielles », comprennent les squashes, les pommes de terre de saison ou de conservation, les oignons secs et les haricots secs. Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, 123 exploitants agricoles ont déclaré cultiver des légumes de plein champ sur une surface de 520,2 hectares (voir tableau en page 86).

Les surfaces ont diminué de 16,4% depuis 2002, et le nombre d'exploitants a été divisé par deux (251 exploitants en 2002).

La très grosse majorité des légumes de plein champ se situent en province Sud qui regroupe 460,6 hectares (88,5%), principalement à Bourail avec 264,9 hectares, soit la moitié de la superficie calédonienne.

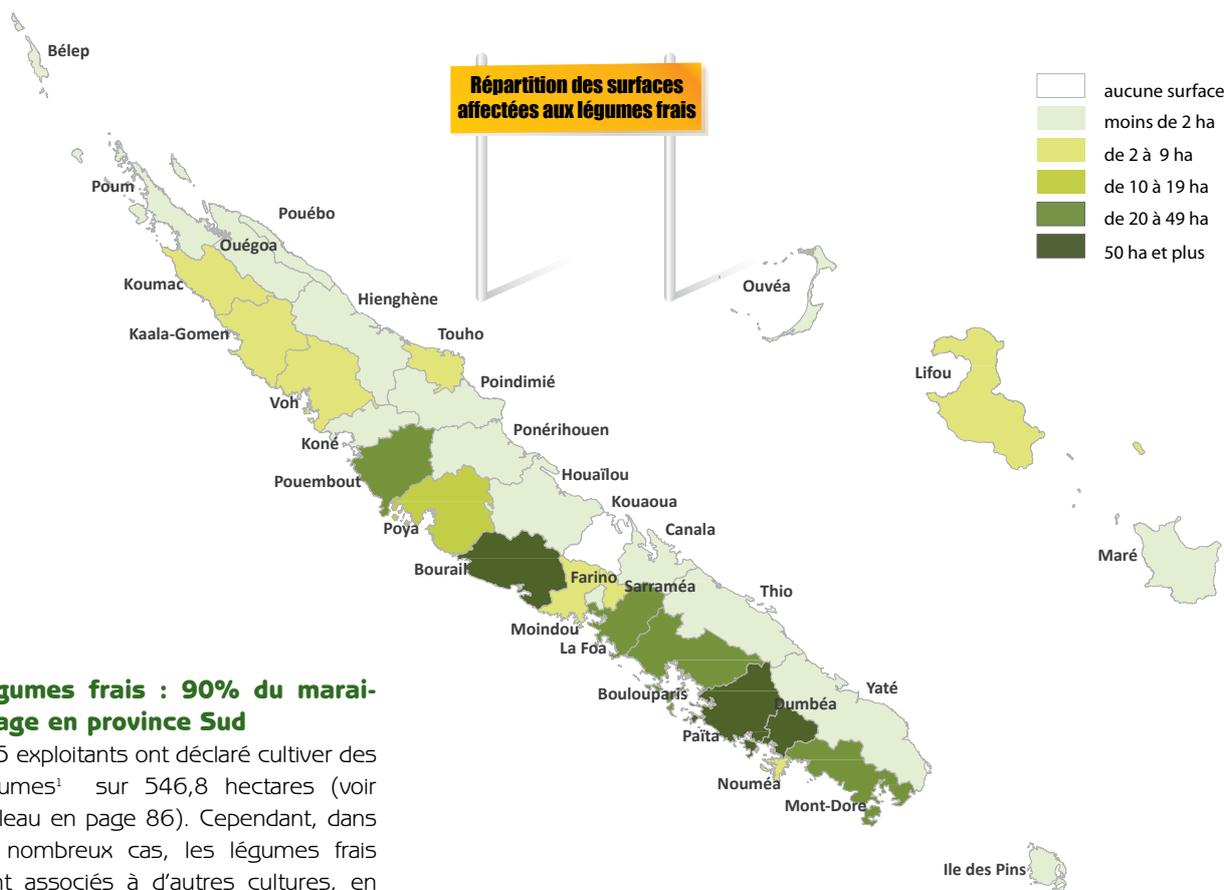
Par exploitation, la surface moyenne affectée à ces spéculations est de 4,2 hectares (2,3 en 2002).

Les surfaces couvertes par les légumes de plein champ peuvent varier d'une année à l'autre, en fonction notamment des conditions climatiques. D'une façon générale, elles ont diminué de 16,4% comparées à celles de 2002, passant de 622,1 à 520,2 hectares, mais cette baisse n'est probablement, au moins en partie, que conjoncturelle. Les haricots secs deviennent rares.

Ils ne sont pratiquement plus cultivés qu'à Bourail et représentent au total 1,8 hectare contre 9,4 en 2002. Les surfaces en oignons secs accusent une faible diminution de 8,1%. Par contre, les squashes perdent du terrain, -16,4%, comme les pommes de terre, -17,7%.

## Nombre d'exploitations et surfaces affectées aux légumes de plein champ

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	% surface
haricots secs	1	0,0	1	0,1	5	1,7	7	1,8	0,4%
oignons secs			9	30,3	22	61,0	31	91,3	17,5%
squashes	4	0,1	6	17,1	32	273,3	42	290,5	55,8%
potatoes	6	0,4	29	11,7	31	124,6	66	136,7	26,3%
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>0,5</b>	<b>43</b>	<b>59,1</b>	<b>71</b>	<b>460,6</b>	<b>123</b>	<b>520,2</b>	
% province/NC	7,3%	0,1%	35,0%	11,4%	57,7%	88,5%			



## Légumes frais : 90% du maraîchage en province Sud

535 exploitants ont déclaré cultiver des légumes<sup>1</sup> sur 546,8 hectares (voir tableau en page 86). Cependant, dans de nombreux cas, les légumes frais sont associés à d'autres cultures, en particulier dans les jardins familiaux. Les surfaces effectivement occupées par les légumes frais sont donc supérieures à celles déclarées par les maraîchers. Les cultures de légumes frais se situent généralement à proximité des principaux centres de consommation. Ainsi, 89,6% des surfaces sont localisées en province Sud, en particulier dans les communes de Bourail, Dumbéa et Païta qui regroupent 58,3% des surfaces maraîchères calédonniennes. En province Nord, P o u e m b o u t concentre 52,3% des surfaces provinciales.

Les salades arrivent en première place sur l'ensemble des surfaces développées (voir définition en page 8), avec 161,3 hectares.

Ce chiffre est élevé car il est possible de faire trois, voire quatre rotations dans l'année. Elles sont suivies par les concombres, chou de chine et courgettes. Ces quatre légumes occupent 54,8% des surfaces maraîchères développées.

## Surfaces développées occupées par les légumes<sup>2</sup>, par province

Surfaces développées en ha	province Iles Loyauté	province Nord	province Sud	Nouvelle-Calédonie	%
aubergine		0,3	12,4	12,6	1,9%
carotte	0,1	10,1	36,3	46,6	7,1%
chou de chine	0,5	2,6	64,3	67,4	10,3%
chou vert	0,2	2,3	47,8	50,2	7,7%
concombre	0,7	11,5	56,4	68,6	10,5%
courgette	0,5	4,7	56,9	62,1	9,5%
haricot vert	0,1	2,6	10,6	13,3	2,0%
maïs doux	1,0	4,9	15,3	21,2	3,2%
poivron	0,1	1,1	11,2	12,3	1,9%
salade	1,2	5,0	155,1	161,3	24,6%
tomate	1,0	2,9	34,4	38,3	5,8%
autres légumes frais	0,7	14,1	86,9	101,7	15,5%
<b>Total</b>	<b>6,0</b>	<b>62,0</b>	<b>587,6</b>	<b>655,6</b>	
<b>% province/NC</b>	<b>4,6%</b>	<b>15,4%</b>	<b>80,0%</b>		

<sup>1</sup> Liste des légumes frais recensés : aubergine, carotte, chou de chine, chou vert, concombre, courgette, haricot vert, maïs doux, poivron, pomme de terre nouvelle, salade, tomate, autres légumes.

<sup>2</sup> Certains exploitants ont déclaré le nombre de pieds cultivés. Les surfaces correspondantes ont alors été calculées selon les densités indiquées en annexe.



# UTILISATION DU SOL (superficie agricole utilisée SAU)

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## Destination des légumes frais et légumes de plein champ

Au contraire des fruits et des tubercules tropicaux, les légumes, qu'ils soient frais ou de plein champ, font plus fréquemment l'objet de ventes.

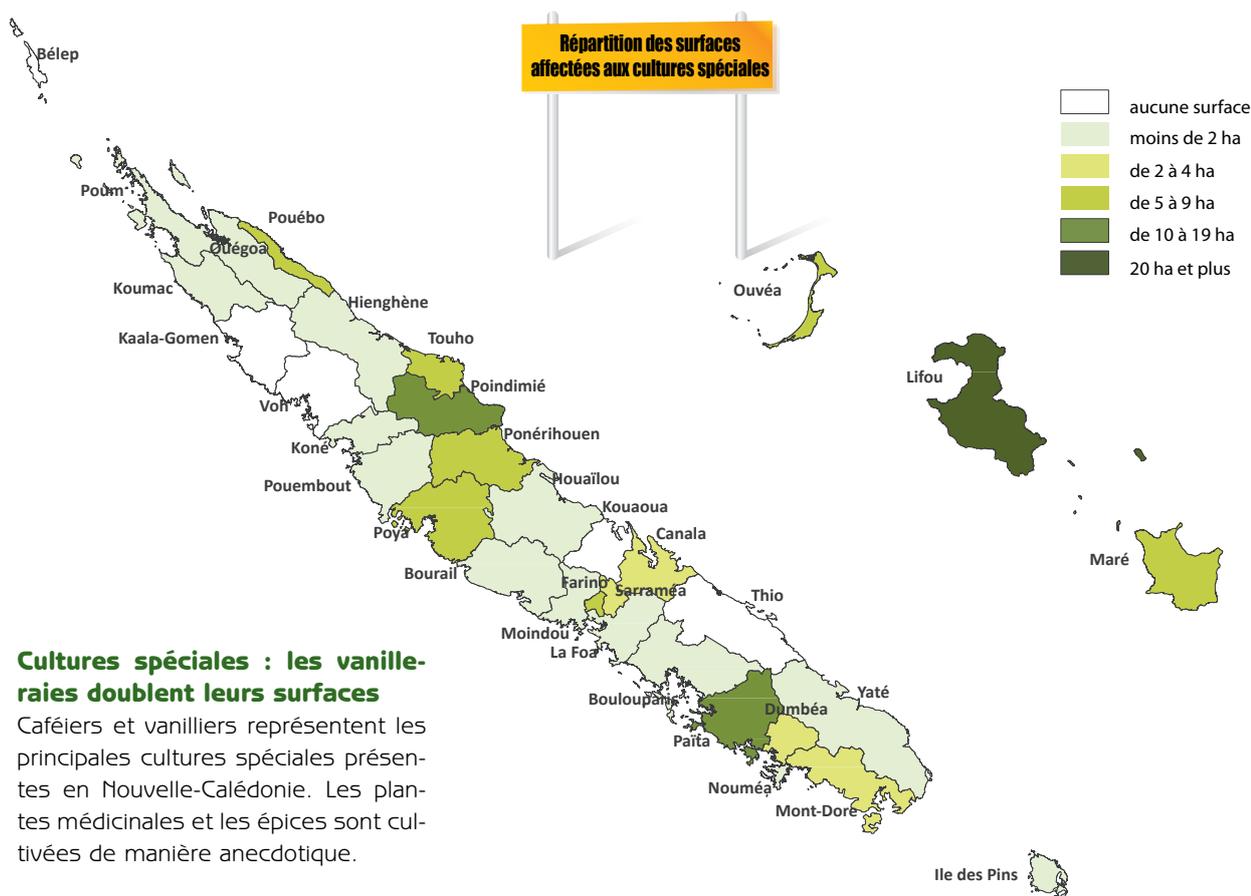
72,4% des exploitants commercialisent tout ou partie de leurs productions légumières, alors qu'ils ne sont que 57,9% concernant les producteurs de tubercules tropicaux et 41,3% pour les producteurs de fruits.

Dans les comptes de la production agricole finale, la commercialisation des légumes frais arrive au premier rang des spéculations avec un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de F CFP en 2012<sup>1</sup>.

### Destination des productions de légumes de plein champ et de légumes frais<sup>2</sup> par province

	province Iles Loyauté nombre d'expl.	province Nord nombre d'expl.	province Sud nombre d'expl.	Nouvelle-Calédonie nombre d'expl.	%
aucune vente mais autoconsommation, échanges et dons	55	59	50	164	27,6%
vendant moins de la moitié des produits	14	13	4	31	5,2%
vendant entre la moitié et la totalité de sa production	55	86	45	186	31,3%
vendant la totalité de sa production	3	23	188	214	36,0%
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>181</b>	<b>287</b>	<b>595</b>	<b>100%</b>

NB : seule la proportion commercialisée de la production totale est connue, mais pas les volumes commercialisés. L'extrapolation des proportions commercialisées à de quelconques volumes ne doit pas être faite.



## Cultures spéciales : les vanille-rais doublent leurs surfaces

Caféiers et vanilliers représentent les principales cultures spéciales présentes en Nouvelle-Calédonie. Les plantes médicinales et les épices sont cultivées de manière anecdotique.

<sup>1</sup> Mémento agricole, données 2012 - DAVAR - juillet 2013

<sup>2</sup> 239 maraîchers produisent également des légumes de plein champ. Les débouchés commerciaux de ces produits sont confondus avec ceux des légumes frais.

## Evolution des superficies occupées par les cultures spéciales par province entre 2002 et 2012

surfaces en ha	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		% / total NC	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
café arabica		0,1	42,7	3,6	60,8	34,2	103,6	37,8	40,4%	30,8%
café robusta		0,3	118,8	28,9	9,2	5,8	128,0	35,0	49,9%	28,5%
vanille	18,6	37,7	3,1	7,1	1,6	2,6	23,3	47,3	9,1%	38,5%
plantes médicinales				1,1	1,3	0,7	1,3	1,7	0,5%	1,4%
épices diverses et autres				ε	0,1	1,0	0,1	1,0	0,0%	0,8%
<b>Surfaces totales</b>	<b>18,6</b>	<b>38,0</b>	<b>164,6</b>	<b>40,5</b>	<b>73,0</b>	<b>44,2</b>	<b>256,3</b>	<b>122,8</b>		
% province/NC	7,3%	31,0%	64,2%	33,0%	28,5%	36,0%				

(voir répartition des cultures spéciales par commune en page 87)

## Evolution de la culture du café entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	
nombre d'exploitations ayant au moins 1 pied de café		1	4	243	68	58	30	302	102
surface (ha)		ε	0,4	161,5	32,4	70,1	40,0	231,6	72,8

### Le café poursuit son déclin

La forte diminution des surfaces occupées par les cultures spéciales (-52,1%) est essentiellement imputable à la disparition des caféières, dont les surfaces ont diminué de 68,6% sur la dernière décennie. Lors du recensement de 2002, une forte baisse était déjà notée : -77,1% entre 1991 et 2002. En vingt ans, les surfaces occupées par le café sont passées de 1 010,9 à 72,8 hectares.

### La vanille : une culture des Iles Loyauté

Contrairement à l'activité café, la vanille poursuit sa forte progression. Le nombre de producteurs et les surfaces ont doublé en dix ans. La culture de la vanille se développe essentiellement en province des Iles Loyauté qui représente 79,7% des surfaces calédoniennes (voir tableau

en page 87), et en particulier à Lifou, capitale de la vanille avec 48,6% de la vanilleraie calédonienne.

La moitié des vanilliculteurs, représentant 61,3% des surfaces, vendent tout ou partie de leur production. Pour les autres, il s'agit probablement pour la majeure partie de jeunes plantations qui ne sont pas encore entrées en production.

## La culture de la vanille en Nouvelle-Calédonie en 2012

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	
nombre d'exploitations		148	338	25	35	37	29	210	402
surface (ha)		18,6	37,7	3,1	7,1	1,6	2,6	23,3	47,3
dont nombre d'exploitations vendant de la vanille		35	171	7	12	3	7	45	190
ayant comme surface vanille (ha)		10,1	23,0	3,1	5,6	1,0	1,4	14,2	29,0

## Nombre d'exploitations et surfaces affectées aux cultures florales ou ornementales

surfaces en ha	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
<b>Nombre d'exploitants</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>42</b>	<b>141</b>	<b>90</b>	<b>155</b>	<b>147</b>	<b>313</b>
fleurs à couper	0,2	0,1	1,9	0,7	18,7	10,7	20,8	11,5
arbres et arbustes d'ornement	0,6	0,3	2,6	2,4	24,5	12,5	27,7	15,2
plantes ornementales sous serre ou abri	0,1	0,1	0,5	1,2	10,0	10,7	10,6	12,0
plantes ornementales de plein champ	0,0	0,7	0,1	1,8	17,8	44,9	17,9	47,3
<b>Total</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>5,1</b>	<b>6,1</b>	<b>71,1</b>	<b>78,8</b>	<b>77,1</b>	<b>86,0</b>
% sur surface NC	1,2%	1,3%	6,6%	7,1%	92,2%	91,5%		

### Les cultures florales et ornementales poursuivent leur développement

Bien qu'elles ne représentent encore qu'une très petite part de la surface affectée aux cultures, les cultures de fleurs et de plantes ornementales poursuivent leur progression. Après avoir quadruplé entre 1991 et 2002, elles ont progressé de 12% entre 2002 et 2012, passant de 77,1 à 86,0 hectares (voir tableau en page 88).



# UTILISATION DU SOL (superficie agricole utilisée SAU)

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

L'activité horticole ornementale est essentiellement concentrée en province Sud qui regroupe 91,5% des surfaces cultivées. En province Nord, le nombre d'exploitations cultivant des plantes ornementales a plus que triplé en dix ans, alors que les surfaces n'ont cru que de 19,6%. Le phénomène est similaire en province Sud, avec un nombre de producteurs ayant augmenté de 72,2% et une surface cultivée de 10,8%. Cette spéculation se développe en conservant la plupart du temps son caractère artisanal et familial, particulièrement en province Nord. D'une manière générale, de très petites surfaces sont réservées à cette

spéculation : sur les 313 producteurs, les deux tiers ont moins de 10 ares pour leurs cultures ornementales. Le chiffre d'affaires est néanmoins élevé, il est évalué à 1,1 milliard de F CFP en 2012<sup>1</sup> plaçant l'horticulture ornementale au 6ème rang des spéculations dans la production agricole finale.

On notera enfin que les productions de fleurs et de plantes ornementales intéressent 119 producteurs dans la zone Nord-Est qui regroupe 38% des producteurs calédoniens.

Les productions ornementales sont souvent vendues occasionnellement, seul un quart des producteurs ayant déclaré vendre la totalité de leurs pro-

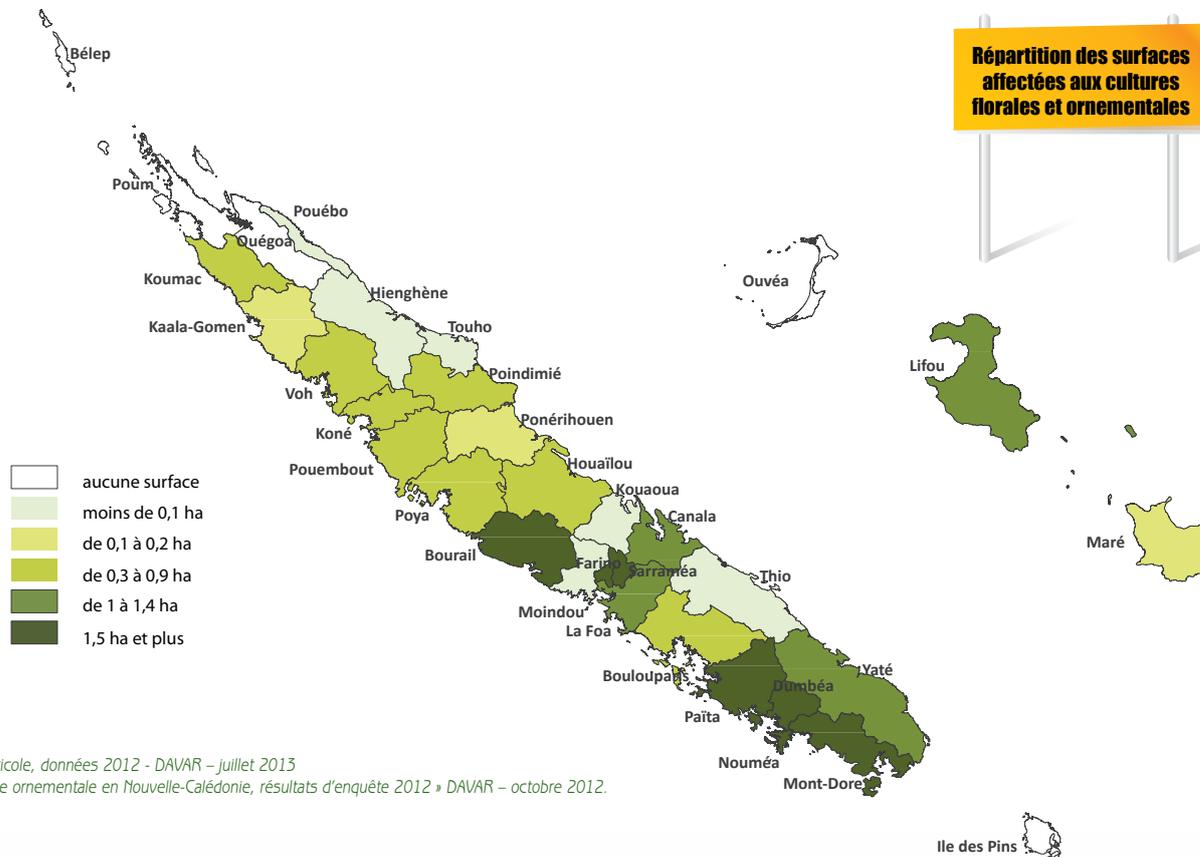
duits et près de la moitié n'en vendant pas ou moins de la moitié.

Le seuil définissant l'exploitation agricole est égal à 350 points (voir définition de l'exploitation agricole en page 6). Ce seuil exclu un grand nombre de producteurs de fleurs et de plantes ornementales ayant de très petites surfaces mais une activité économique notable. Une enquête<sup>2</sup> de la DAVAR, menée en 2012, a dénombré 395 exploitations sur une surface cultivée totale d'environ 100 ha (le champ de cette enquête est différent du RGA 2012 : une exploitation horticole ayant au moins 100m<sup>2</sup> cultivés et vendant au moins une partie de sa production).

## Destination des productions de fleurs et plantes ornementales par province

	province Iles Loyauté nombre d'expl.	province Nord nombre d'expl.	province Sud nombre d'expl.	Nouvelle-Calédonie nombre d'expl.	%
aucune vente	3	45	61	109	34,8%
vendant moins de la moitié des produits	3	37	4	44	14,1%
vendant entre la moitié et la totalité de sa production	8	42	26	76	24,3%
vendant la totalité de sa production	3	17	64	84	26,8%
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>141</b>	<b>155</b>	<b>313</b>	

NB : seule la proportion commercialisée de la production totale est connue, mais pas les volumes commercialisés. L'extrapolation des proportions commercialisées à de quelconques volumes ne doit pas être faite.



## Répartition des surfaces affectées aux cultures florales et ornementales

<sup>1</sup> Mémento agricole, données 2012 - DAVAR - juillet 2013

<sup>2</sup> « L'horticulture ornementale en Nouvelle-Calédonie, résultats d'enquête 2012 » DAVAR - octobre 2012.

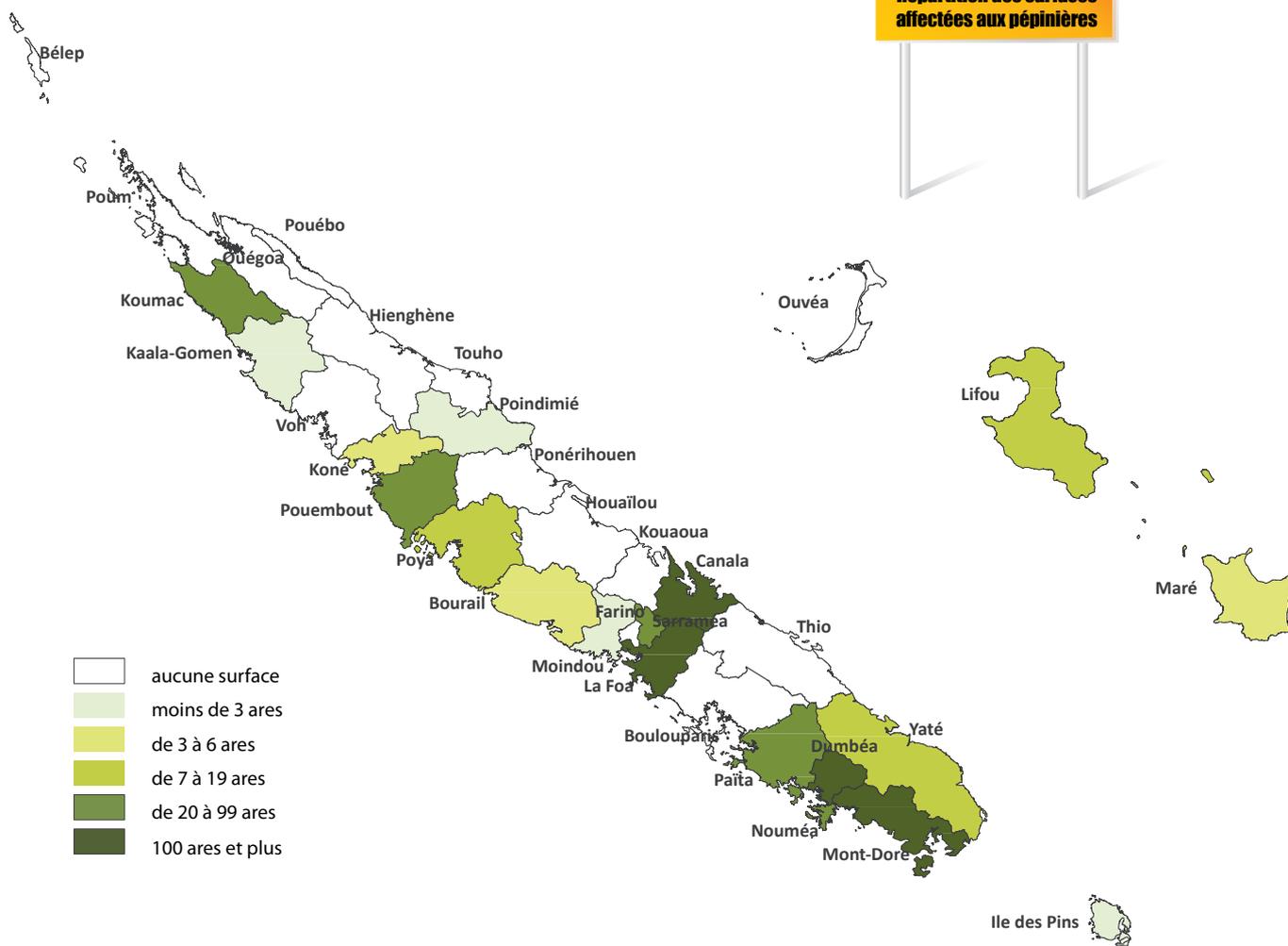
## Les pépinières de plants forestiers, fruitiers, caféiers... situées à 87% dans le Sud

60 exploitants ont déclaré avoir une pépinière pour la production de plants forestiers, plants fruitiers, caféiers ou autres plantes non ornementales (ces pépinières sont aussi appelées « pépi-

nières ligneuses »), sur une surface totale de 13,7 hectares (voir tableau en page 88). Ils étaient 44 exploitants sur une surface déclarée de 25,8 hectares en 2002.

Comme en 2002, la majorité des surfaces de pépinières sont situées en province Sud.

### Répartition des surfaces affectées aux pépinières



### Surfaces occupées par les pépinières par province

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		%
	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	nombre d'expl.	surface (ha)	
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>0,2</b>	<b>16</b>	<b>1,7</b>	<b>33</b>	<b>11,9</b>	<b>60</b>	<b>13,7</b>	<b>100,0%</b>
dont ayant une pépinière sous serre ou abri	9	0,2	14	1,6	21	2,7	44	4,5	32,8%
dont ayant une pépinière de plein champ	2	d	2	d	20	9,2	24	9,3	67,9%



## Jardins familiaux et cultures associées : surfaces en forte diminution

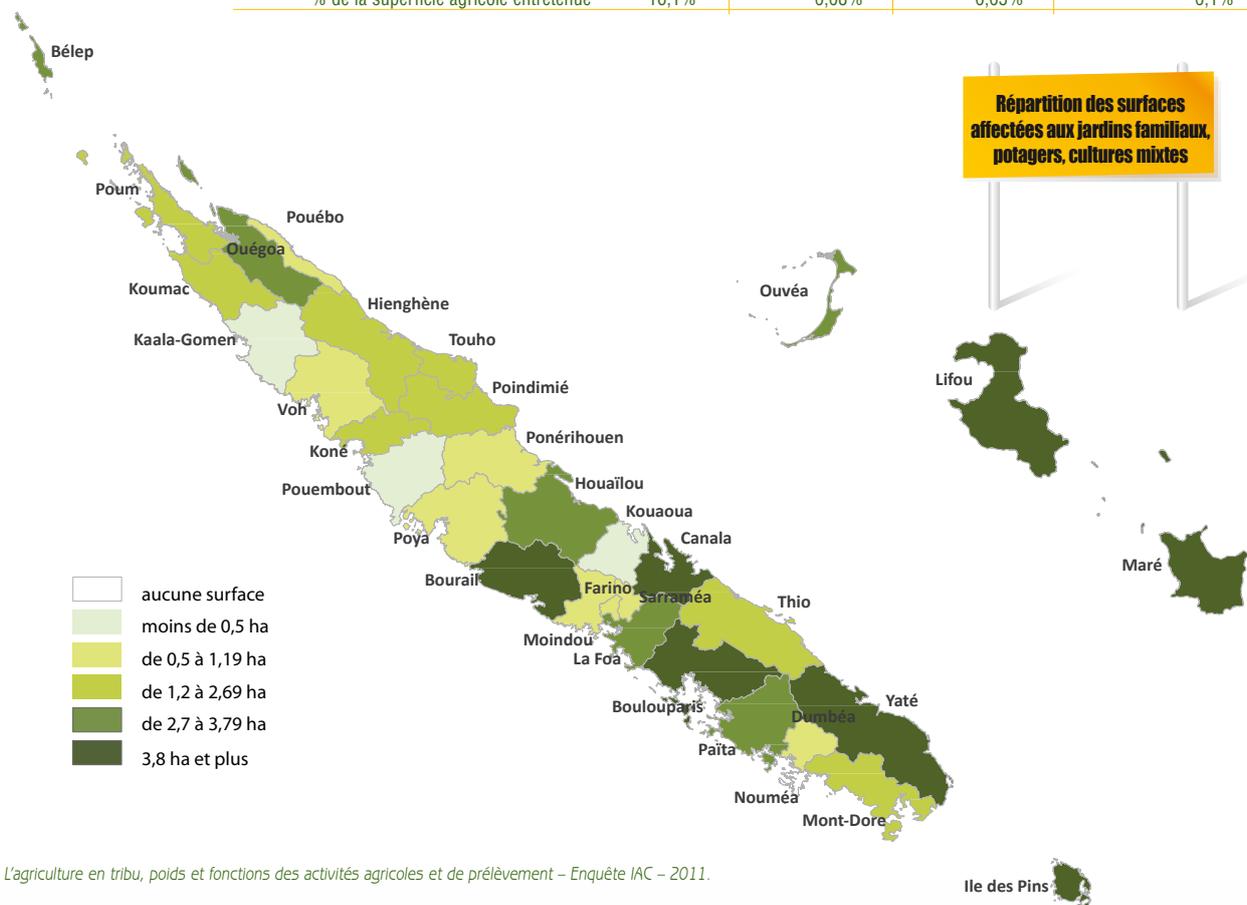
Les jardins familiaux ou potagers ont, en général, une superficie inférieure à 10 ares et se composent de plusieurs cultures associées (légumes frais, tubercules tropicaux, arbres fruitiers isolés, bananiers, ananas, cocotiers, etc.), la plupart du temps destinées à l'autoconsommation. Il s'agit essentiellement de champs conduits dans le cadre d'une agriculture familiale. Certaines parcelles dépassent les 10 ares mais l'ordonnement des cultures rend impossible l'évaluation de la surface occupée par chacune d'elles. Les jardins familiaux et cultures associées occupent 0,1% de la superficie agricole entretenue.

Les surfaces recensées ne concernent que les exploitations entrant dans le champ de l'enquête. De nombreux « groupes domestiques »<sup>1</sup>, notamment en tribu, cultivent de petites parcelles, composées en particulier de tubercules tropicaux, dont la dimension économique est inférieure au seuil retenu pour le recensement de l'agriculture. Les surfaces réelles occupées par les jardins familiaux en Nouvelle-Calédonie sont donc supérieures à celles mesurées dans le présent document. Les surfaces occupées par les jardins familiaux étaient inégalement réparties entre les provinces en 2002.

Cette disparité s'est estompée depuis. Les surfaces ont été divisées par deux en province des Iles Loyauté, par sept en province Nord et par deux en province Sud (voir tableau en page 89). Aux Iles Loyauté, les cultures associées représentent une part non négligeable de la superficie agricole entretenue (16,1%), alors qu'elles sont faibles sur les deux autres provinces. Le caractère familial et traditionnel des pratiques culturelles, beaucoup plus marqué aux Iles Loyauté qu'ailleurs, ainsi que la prédominance des élevages bovins en provinces Nord et Sud, expliquent cet état de fait.

### Surfaces occupées par les jardins familiaux, potagers et cultures associées par province

	province Iles Loyauté	province Nord	province Sud	Nouvelle-Calédonie
<b>2002</b>				
nombre d'exploitations	753	893	323	1 969
surface (ha)	113,8	237,9	73,8	425,4
surface moyenne par exploitation (ha)	0,15	0,27	0,23	0,22
% de la superficie agricole entretenue	21,7%	0,4%	0,1%	0,3%
<b>2012</b>				
nombre d'exploitations	1 015	724	456	2 195
surface (ha)	53,0	32,6	34,7	120,3
surface moyenne par exploitation (ha)	0,05	0,04	0,08	0,05
% de la superficie agricole entretenue	16,1%	0,08%	0,05%	0,1%



Répartition des surfaces affectées aux jardins familiaux, potagers, cultures mixtes

<sup>1</sup> L'agriculture en tribu, poids et fonctions des activités agricoles et de prélèvement – Enquête IAC – 2011.

# UTILISATION DU SOL (superficie agricole utilisée SAU)

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## Nombre d'exploitations et surfaces affectées aux cocoteraies

	province Iles Loyauté	province Nord	province Sud	Nouvelle-Calédonie
<b>Nombre d'exploitations utilisant une cocoteraie</b>	<b>571</b>	<b>189</b>	<b>58</b>	<b>819</b>
dont : cocoteraie pâturée (1)	278	42	42	362
noix de coco pour le coprah	57			57
noix de coco pour la vente	104	50	10	164
noix de coco pour les besoins de l'exploitation	521	189	51	761
<b>Surface de la cocoteraie exploitée (ha)</b>	<b>546,7</b>	<b>63,4</b>	<b>53,8</b>	<b>663,9</b>
% province / NC	82,3%	9,6%	8,1%	100%

(1) Les surfaces de cocoteraies pâturées sont incluses dans les pâturages peu productifs

### La cocoteraie exploitée : essentiellement utilisée pour le coprah à Ouvéa

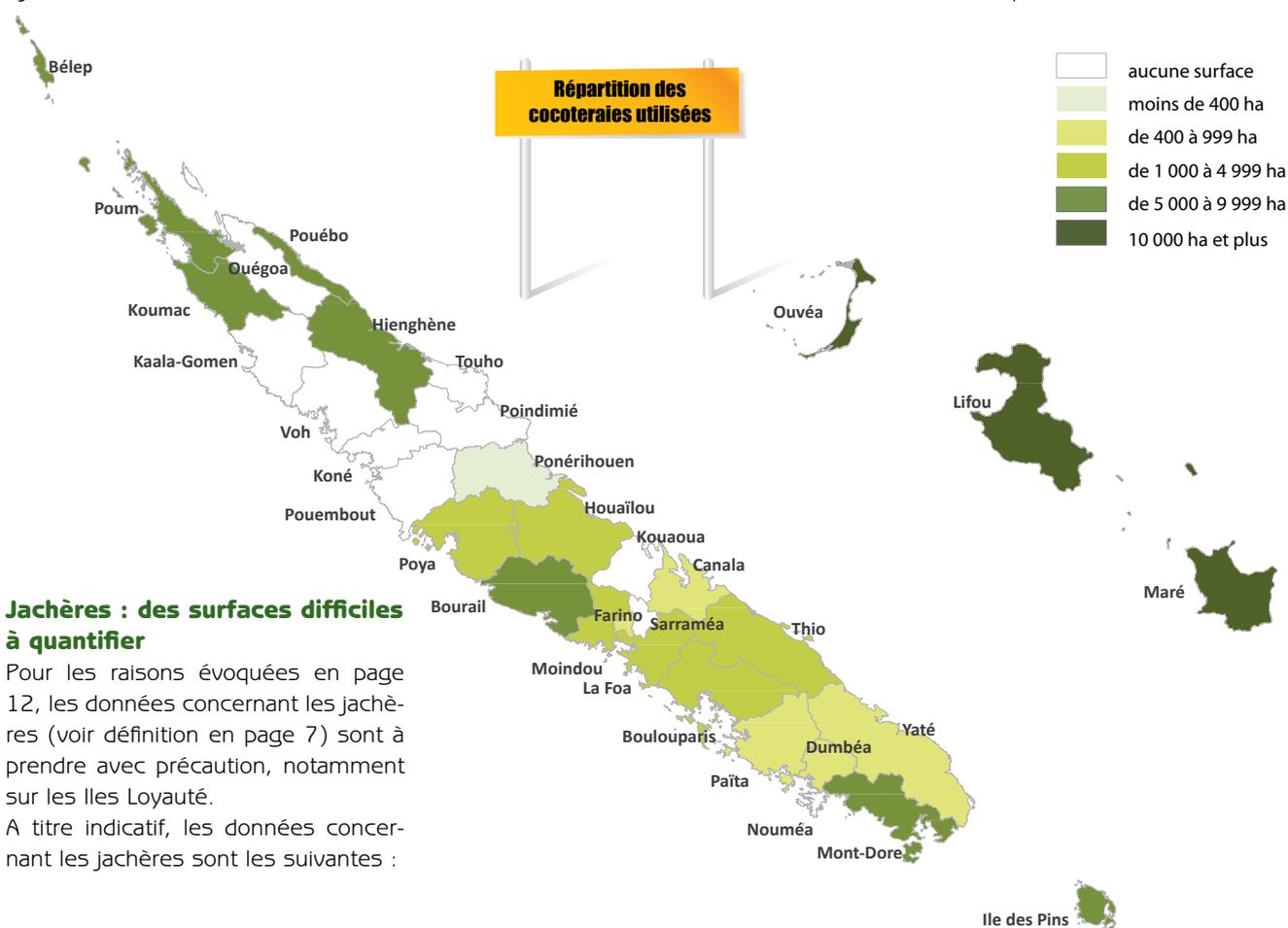
Les cocoteraies sont très inégalement réparties en Nouvelle-Calédonie. Certaines étaient autrefois cultivées, elles sont toutes naturelles aujourd'hui. Les cocoteraies sont

essentiellement utilisées sur les Iles Loyauté, particulièrement à Ouvéa, à Poum et Pouébo en province Nord, et à Bourail en province Sud.

63,7% de la cocoteraie utilisée se situe à Ouvéa. Elle est utilisée pour la production de coprah, cette commune étant la seule en Nouvelle-Calédonie à

en produire, et pour le pâturage des animaux.

Quelques exploitants ramassent des noix de coco pour les vendre, essentiellement à Hienghène et à Pouébo. Sur la Grande Terre, les cocoteraies sont généralement utilisées pour les besoins de l'exploitation.



### Jachères : des surfaces difficiles à quantifier

Pour les raisons évoquées en page 12, les données concernant les jachères (voir définition en page 7) sont à prendre avec précaution, notamment sur les Iles Loyauté.

A titre indicatif, les données concernant les jachères sont les suivantes :

## Evolution des surfaces en jachères par province entre 2002 et 2012 (en ha)

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	surface totale	moyenne par expl.	surface totale	moyenne par expl.	surface totale	moyenne par expl.	surface totale	moyenne par expl.
2002	2 359	4,7	923	1,0	404	1,0	3 685	2,0
2012	34	0,1	590	1,3	1 158	3,4	1 783	1,7



## 4. LES SURFACES HORS SAU

### Evolution des surfaces occupées par les friches improductives par province

Surfaces en ha	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
surface totale	165	11	8 350	5 022	8 719	6 368	17 234	11 401
nombre d'exploitations ayant une friche	98	122	430	465	417	352	945	939
surface moyenne	1,7	0,09	19,4	10,8	20,9	18,1	18,2	12,1

Pour les mêmes raisons que pour les jachères, les données ci-contre sont indicatives, que ce soit pour les friches improductives (définition en page 6), les sols des bâtiments et les cours, ou les forêts naturelles.

### Les sols des bâtiments et les cours : 1 170 hectares en 2012

#### Evolution des surfaces occupées par les bâtiments et cours par province

Surfaces en ha	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
surface totale (ha)	253,4	111,2	741,1	363,7	760,8	697,7	1 755,3	1 172,7
nombre d'exploitations concernées	1 538	1 207	1 588	1 566	1 540	1 527	4 666	4 300
surface moyenne par exploitation (ares)	16	9	47	23	49	46	38	27

### Forêts et reboisement : le pinus perd sa prééminence sur les exploitations agricoles

Il s'agit uniquement de reboisements effectués par les exploitants agricoles sur leurs exploitations. Ces derniers ne doivent pas être confondus ni avec les reboisements effectués à titre privé sur des terres n'appartenant pas à des exploitants agricoles, ni avec ceux effectués par les collectivités sur des surfaces couvrant plusieurs milliers d'hectares. Dans ces derniers cas, il s'agit de sylviculture distinguée de l'agriculture<sup>1</sup>.

En vogue dans les années 1980, le pinus (*Pinus caribaea*) est aujourd'hui considéré comme plante à conflit d'intérêts<sup>2</sup> et ne fait plus partie des espèces privilégiées pour des actions de reboisement. Avec le développement de l'exploitation du santal, des planta-

tions ont lieu pour maintenir le potentiel de production, essentiellement sur les Iles Loyauté et l'île des Pins. Les autres espèces forestières, en particulier les araucarias et les kaoris, sont maintenant préférées aux pinus et les surfaces reboisées sont en augmentation.

#### Evolution des surfaces occupées par reboisements par province

Surfaces en ha			pinus	santal	autres espèces <sup>(1)</sup>	dont kaori	dont araucaria	Total
province Iles Loyauté	2002	surf	22,6	2,8	1,1			26,5
		nb expl	11	10	2			12
	2012	surf	2,5	18,9	4,9	3,4	0,6	26,3
province Nord	2002	surf	187,1	0,1	70,7			257,8
		nb expl	85	3	54			122
	2012	surf	91,3	0,1	106,0	18,4	11,5	197,3
province Sud	2002	surf	219,1	3,1	131,7			350,7
		nb expl	77	32	50			103
	2012	surf	201,1	23,8	149,2	37,6	63,2	374,1
Nouvelle-Calédonie	2002	surf	428,8	6,0	203,5			632,2
		nb expl	173	45	106			237
	2012	surf	294,9	42,8	260,1	59,4	75,3	597,7
		nb expl	109	67	191	117	65	288

(1) Les plantations en kaoris et araucarias n'étaient pas distinguées en 2002

### La forêt naturelle : des surfaces difficiles à évaluer

Il s'agit des surfaces couvertes en forêt naturelle faisant partie des exploitations agricoles. Sur les terres relevant du droit coutumier, les exploitations possèdent rarement des surfaces couvertes par de la forêt naturelle, son usufruit étant commun. C'est la raison pour laquelle, en province Nord et sur les Iles Loyauté où les exploita-

tions sont bien souvent composées de terres coutumières, la forêt naturelle couvre des surfaces relativement

faibles comparées à celle de la province Sud où le statut foncier de droit privé est plus représenté.

#### Evolution des surfaces couvertes par la forêt naturelle dans les exploitations agricoles, par province

Surfaces en ha	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
surfaces totales	59,5	452,9	4 700,0	8 176,2	13 214,3	12 864,5	17 973,8	21 493,5
nombre d'exploitations concernées	42	267	142	549	242	398	426	1 214
surface moyenne	1,4	1,7	33,1	14,9	54,6	32,3	42,2	17,7

<sup>1</sup> En France métropolitaine, la gestion des forêts est réglementée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le premier code forestier étant appliqué sous l'impulsion de Colbert. Le premier projet de code rural naît à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de la révolte des bonnets rouges bretons réclamant un « code paysan ». Après de multiples rebondissements, le code rural n'est applicable que depuis 1955 (source : [www.senat.fr](http://www.senat.fr)). Sylviculture et agriculture ont deux histoires particulières expliquant la distinction faite entre ces deux activités.

<sup>2</sup> « Plantes envahissantes pour les milieux naturels de Nouvelle-Calédonie » APICAN – GEE – janvier 2012.

